

DÉCEMBRE 2025

# LA LETTRE INFOS TRAVAUX #3

## RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS SECTEUR PAUL BRARD À CONFLANS-SAINTE-HONORINE



**Démarrage des travaux :**

7 Juillet 2025

**Durée prévisionnelle :**

5 mois

### TRAVAUX NOCTURNES

Des travaux de nuit vont être effectués, au niveau de l'avenue Paul Bard et de la rue de la Chasse, afin de réaliser la couche définitive de la voirie:

- Du 09 au 10 décembre 2025, 20h à 06h,
- Du 10 au 11 décembre 2025, 20h à 06h,
- Du 11 au 12 décembre 2025, 20h à 06h.

#### PHASE 1

#### NUITS DU 09 AU 10 DÉCEMBRE ET DU 10 AU 11 DÉCEMBRE 2025



- La circulation des véhicules est interdite dans l'emprise des travaux de 20h à 06h.
- La circulation sera rétablie de 06h à 20h
- Une déviation des véhicules sera mise en place par la rue des Côtes Reverses, l'avenue Paul Brard, la rue du Plateau du Moulin, la rue du Prieuré, le Boulevard Richard Garnier
- Une circulation piétonne sera maintenue en continu.

#### PHASE 2

#### NUIT DU 11 AU 12 DÉCEMBRE 2025

- La circulation des véhicules est interdite dans l'emprise des travaux de 20h à 06h.
- La circulation sera rétablie de 06h à 20h.
- Une déviation des véhicules sera mise en place par la rue des Champs du Four et la rue de la Chasse.
- Une circulation piétonne sera maintenue en continu.





# INFOS PRATIQUES



**UNE LETTRE PONCTUELLE ET DES FLYERS D'INFORMATION RÉGULIERS SERONT ADRESSÉS SELON LE CALENDRIER DES TRAVAUX À L'ENSEMBLE DES RIVERAINS ET AUX CONFLANAIS**

## > COMMERCES

Ouverts et accessibles pendant toute la durée des travaux.

## > TRANSPORTS

A partir du 08 décembre 2025, les bus (lignes 1227, 1231, 1234 et 1257) reprendront les itinéraires habituels en empruntant l'avenue Paul Brard.

Les arrêts de bus « centre commercial Paul Brard » et « Champs du Four » seront de nouveau desservis.

**Cependant, aucun bus ne circulera après 20h30, les 09, 10 et 11 décembre 2025.**

## > ACCÈS

Voir phasage

## > COLLECTE DES DÉCHETS

Le ramassage des ordures ménagères et autres déchets sera maintenu durant les travaux :

Collecte du matin : entre 8h et 12h

Collecte de l'après-midi : entre 13h et 16h.

## > STATIONNEMENT

Pendant ces 3 nuits, aucun stationnement ne sera autorisé au niveau de la zone de travaux de 20h30 à 06h.

## CONTACT UTILE :

> Le facilitateur ville : [cdv@mairie-conflans.fr](mailto:cdv@mairie-conflans.fr)